

Mis en ligne le mardi 16 décembre 2008

## **N°09 - Subvention exceptionnelle à l'association "Les Croix du Moulin"**

**Rapporteur M. Porcédo**

M. PORCEDO : Dans le cadre de l'action "Ville amie des enfants", l'association "Les Croix du Moulin" ont réalisé une tapisserie en point de croix avec l'aide de bénévoles et a fourni le matériel. Cette oeuvre est exposée en salle du Conseil Municipal.

Il avait été décidé d'un commun accord que la ville verserait une subvention exceptionnelle à cette association pour cette réalisation et que celle-ci en reverserait le montant à deux oeuvres caritatives : d'une part, Les Restos du Coeur, d'autre part le Foyer Delta Sud, qui gère l'accompagnement d'enfants placés entre six mois et un an.